BOUCARD
EHPAD-Ménigoute

CHARTE GRAPHIQUE

EHPAD Jean Boucard
28 Place des Cloitres 79340 Ménigoute

SOMMAIRE :

1-LOGOTYPE
. déclinaisons du logo : présentation des différentes versions du logo
. zone de protection : définition de l'espace minimal requis autour du logo pour assurer sa visibilité.
les interdits : garantir la bonne lisibilité du logo en conservant ses proportions, son format, ses couleurs, etc.

2- POLICES DE CARACTÈRES
. police principale
. police secondaire

3-COULEURS / NUANCIER
. palette de couleurs

4-ICONOGRAPHIE
. photographies et illustrations

5- APPLICATIONS DIVERSES
. exemples de l'application de la charte sur des supports tels que les courriers, supports de communication imprimés, etc.
. mock-up : papeterie, devanture, profil instagram, articles promotionnels

1- Logotype :

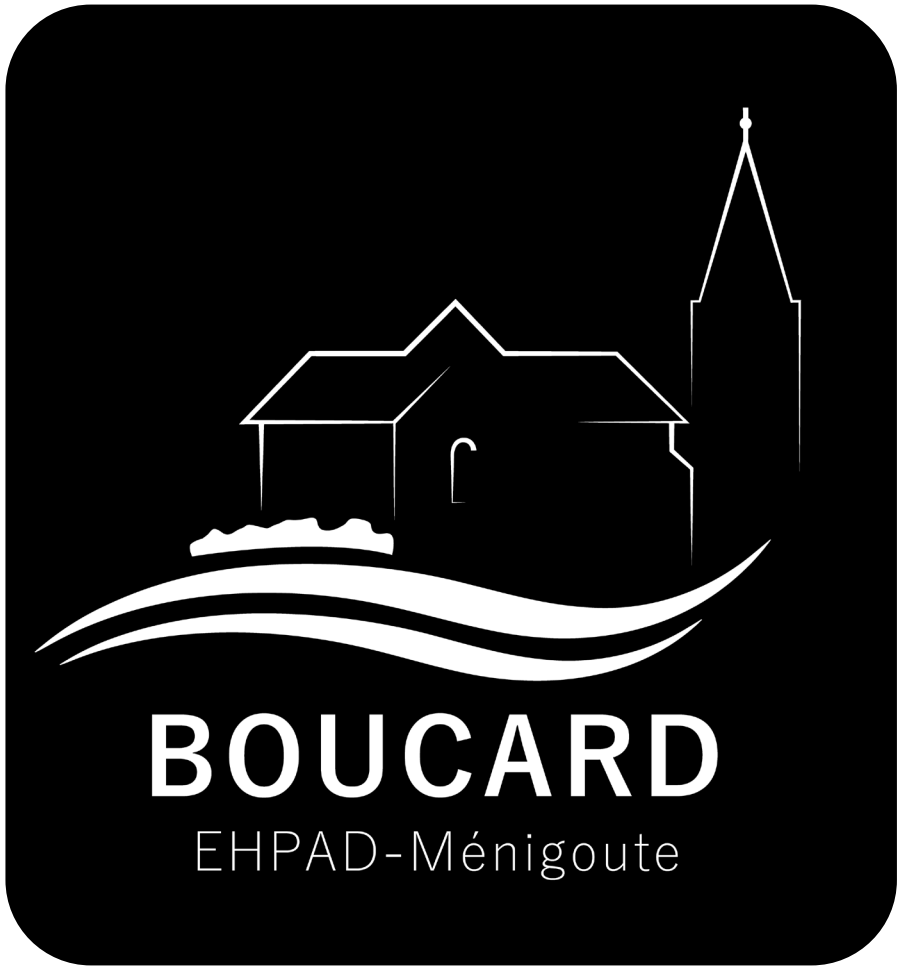
Un logotype est une représentation graphique qui permet d'identifier immédiatement une marque, une entreprise, une organisation ou un produit. Il peut être composé d'un symbole, d'un nom stylisé ou de l'association des deux, et constitue un élément essentiel de l'identité visuelle en véhiculant l'image et les valeurs de la marque.



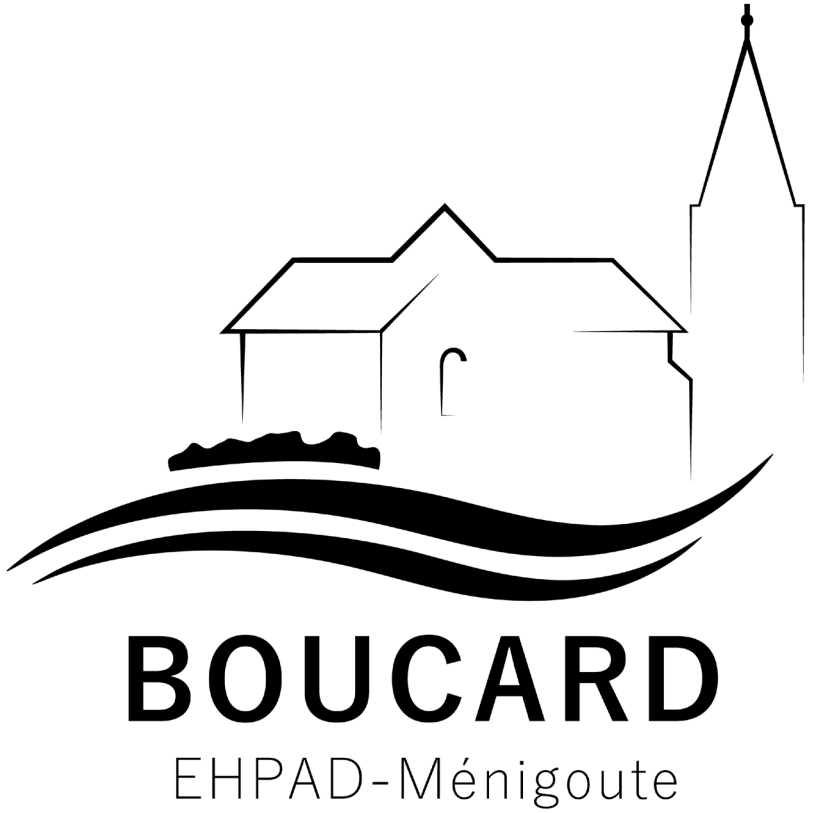
BOUCARD

EHPAD-Ménigoute

1- Logotype : Déclinaisons N&B



Logo blanc sur fond noir



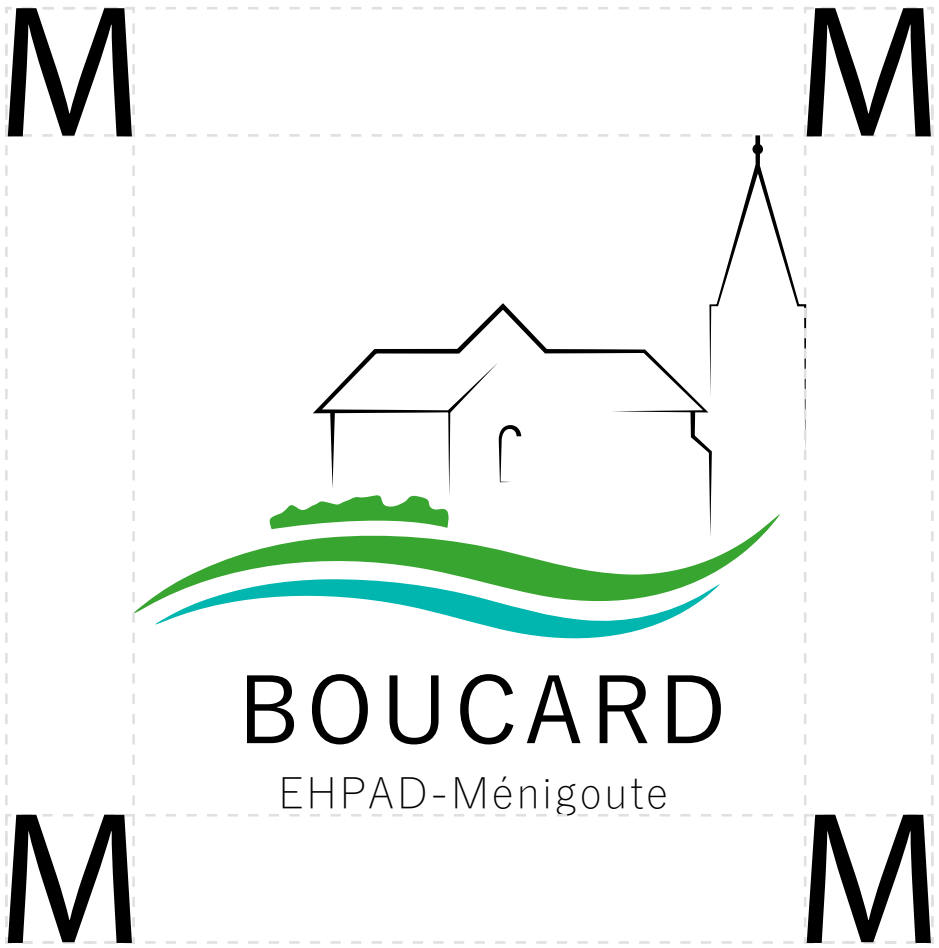
Logo noir sur fond blanc

1- Logotype : Déclinaison format horizontal

BOUCARD
EHPAD-Ménigoute

Logo format horizontal

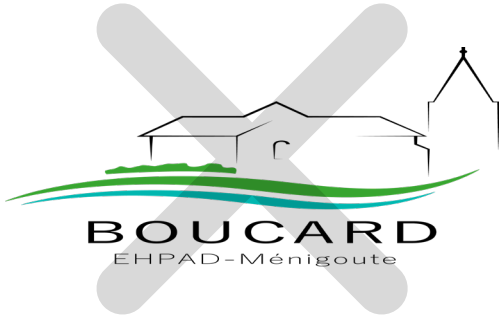
1- Logotype / Zone de protection :



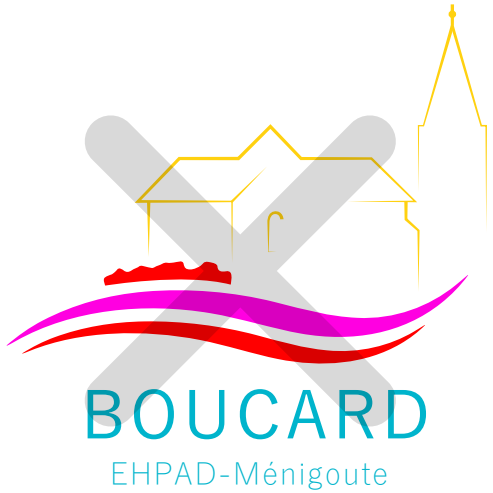
Logo format vertical avec zone de protection

La zone de protection sert à garantir la lisibilité et l'impact visuel d'un logo en imposant un espace minimum autour. Cette marge évite que des textes, images ou autres éléments graphiques ne viennent perturber sa visibilité, assurant ainsi une utilisation cohérente eta professionnelle de l'identité visuelle sur tous les supports.

1- Logotype / Les interdits :



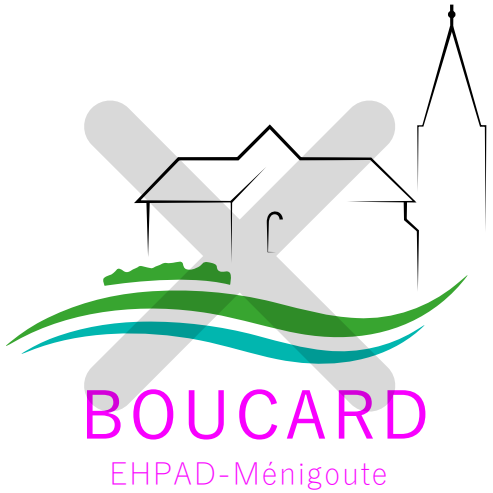
Ne pas déformer ou étirer le logo.



Ne pas changer
les couleurs du logo



Ne pas couper le logo.
Veillez à sa bonne lisibilité



Ne pas changer
la couleur du texte.

2- Polices de caractères :

La police de caractère (ou police d'écriture) et la typographie jouent un rôle crucial dans une charte graphique en définissant les règles spécifiques liées à la présentation textuelle. La charte graphique définit généralement les règles de hiérarchie typographique, indiquant comment différents niveaux de texte doivent être présentés pour guider le lecteur à travers l'information de manière logique.
Elle précise également les tailles de police appropriées pour garantir une lisibilité optimale.

2- Polices principale : Identification des polices utilisées pour le texte principal du contenu.

Typographie principale
Taille : minimum 11 pt

Helvetica Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

Boucard

BOUCARD

boucard

2- Polices secondaire : Spécification de polices supplémentaires pouvant être utilisées de manière limitée

Typographie principale
Taille : minimum 11 pt

Helvetica Light

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

Boucard

BOUCARD

boucard

3- Couleurs / Nuancier :

Les couleurs et le nuancier définissent l'univers visuel d'une marque et assurent une cohérence graphique sur tous les supports de communication. Le nuancier regroupe les teintes officielles du logo et de l'identité visuelle, avec leurs références précises (CMJN, RVB, HEX) afin de garantir une reproduction fidèle et homogène des couleurs.

3- Couleurs / Nuancier : Palette de couleurs

HEX 38a636
RVB 56 166 54
C : 76%
M : 3%
J : 100%
N : 0%

HEX 00b5b0
RVB 0 181 176
C : 73%
M : 0%
J : 38%
N : 0%

HEX 000000
RVB 0 0 0
C : 91%
M : 79%
J : 62%
N : 97%

COULEURS PRINCIAPLES :

Couleur du logotype,
à utiliser en priorité pour
une cohérence visuelle.

HEX dadada
RVB 218 218 218
C : 0%
M : 0%
J : 0%
N : 20%

HEX ffffff
RVB 255 255 255
C : 0%
M : 0%
J : 0%
N : 0%

COULEURS SECONDAIRES :

A utiliser en complément
pour apporter du contraste
et du dynamisme.

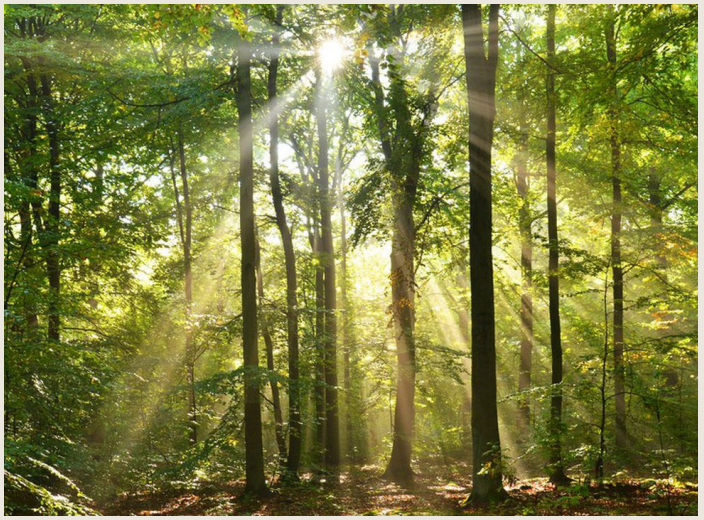
4- Iconographie :

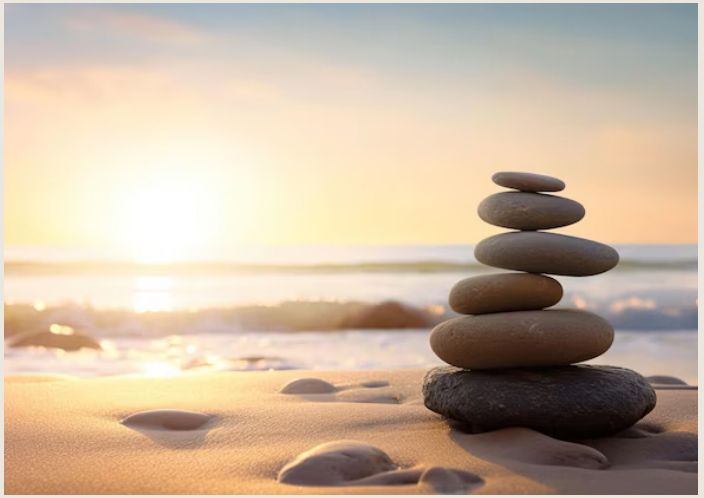
L'iconographie dans une charte graphique tels que photographies, illustrations, icônes jouent un rôle clé en contribuant à la clarté de l'information tout en créant une harmonie avec le texte ou les couleurs dans les différents supports de communication.

La section sur l'utilisation des images dans une charte graphique fournit des directives précises pour l'intégration de photographies et d'illustrations. Elle définit le style, la tonalité et le type d'images à utiliser tout en imposant des restrictions pour éviter certains types d'images, assurant ainsi une cohérence visuelle et le respect de l'identité et des valeurs à véhiculer.

4- Iconographie / Photographies : Directives sur le style, la tonalité et le type d’images à utiliser :

1/ Photographies d’environnement ruraux lumineux et de la nature en lien avec le térritoire de la commune

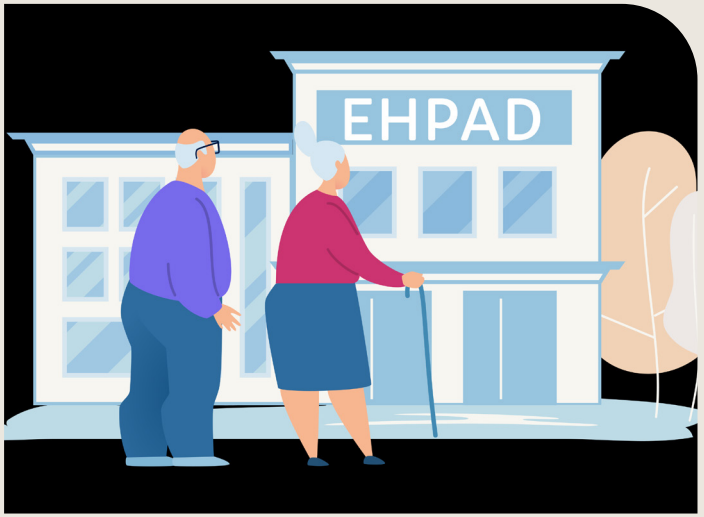




4- Iconographie / Photographies : Directives sur le style, la tonalité et le type d’images à utiliser :

2/ Photographies de résidents d’EHPAD pour montrer des exemples de l’atmosphère que le lieu évoque











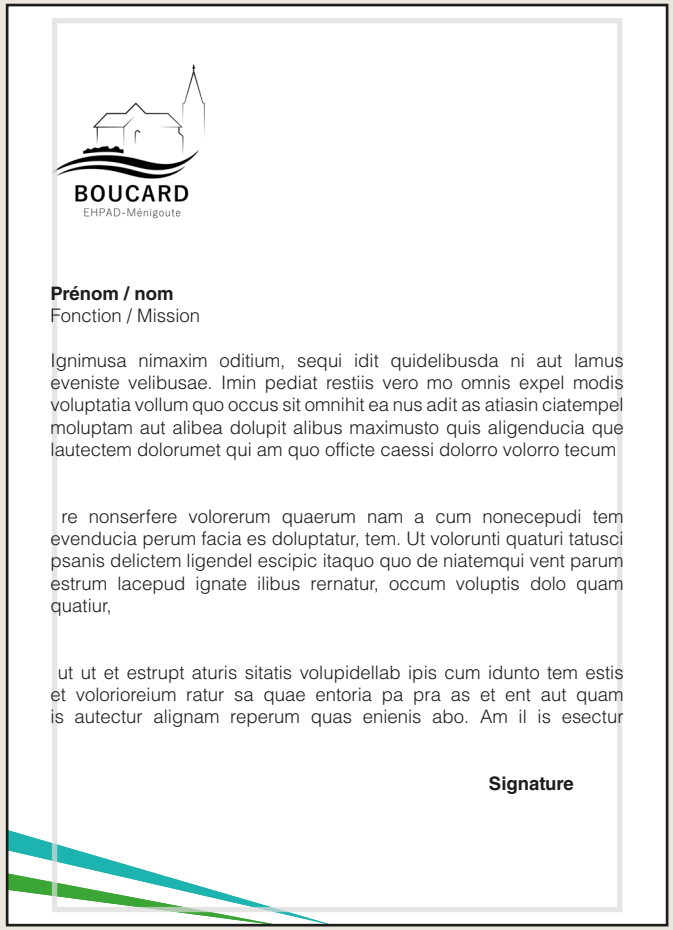


5- Applications diverses :

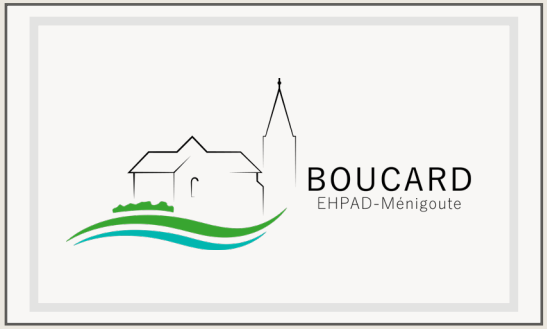
La charte graphique met à disposition des gabarits types pour guider la création.
Ces gabarits servent de base de travail, donnent un cadre et une ligne de conduite sur la manière dont on peut disposer les
éléments (logo, typo, images...) en fonction des différents supports de communication.
Cela permet de rester cohérent visuellement et de mettre en application les directives citées en amont.

5- Applications diverses : Exemples de l’application de la charte sur des supports tels que les courriers, supports de communication imprimés etc.

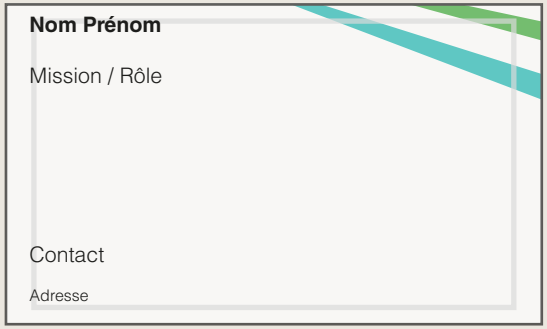
Un courrier administratif
A4 (21cm x 29,7cm)



Une carte de visite
(8,5cm x 5,5cm)
recto



verso



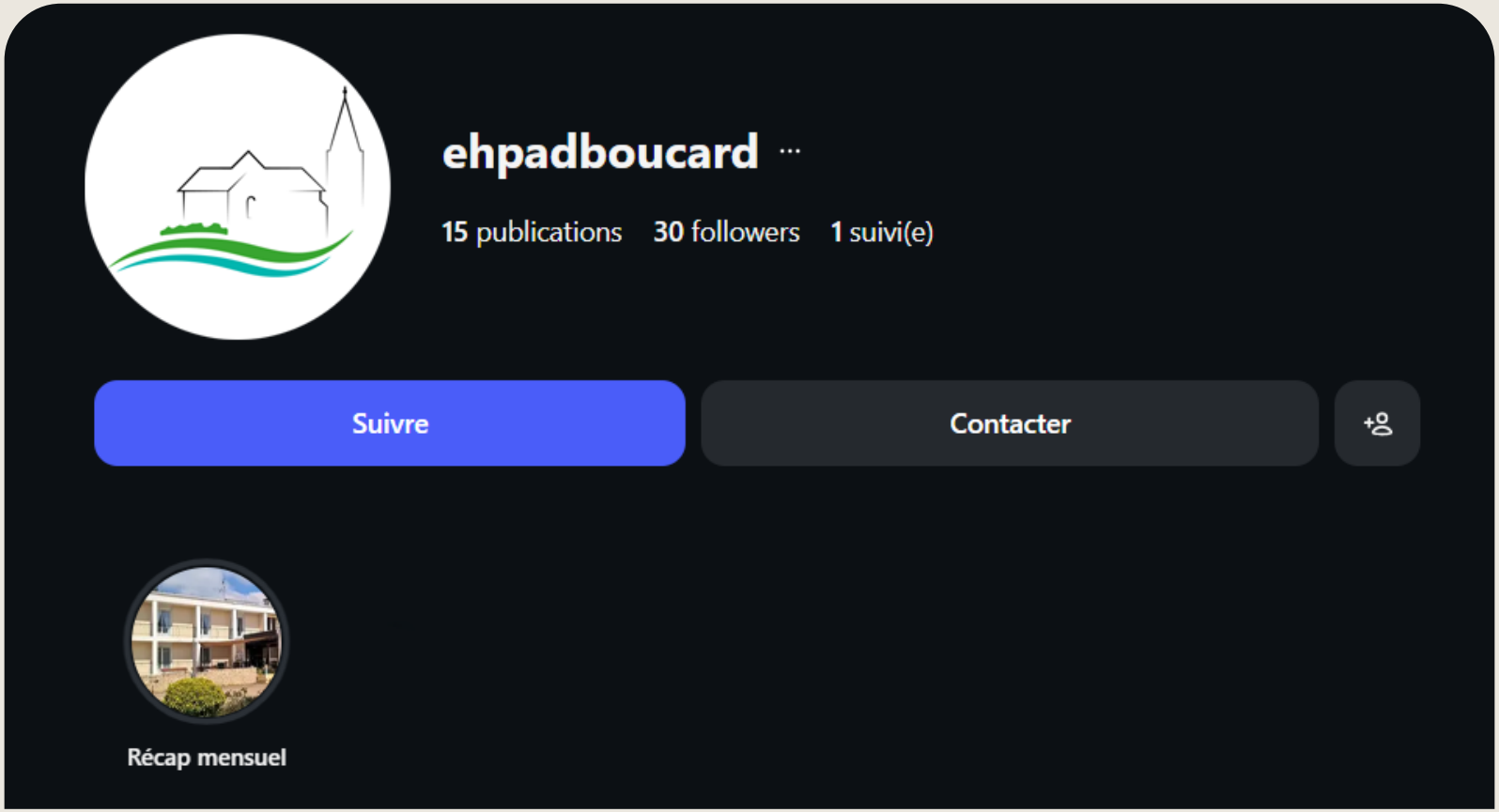
5- Applications diverses : Mock-up : Papeterie



5- Applications diverses : Mock-up : Devanture



5- Applications diverses : Mock-up : Profil Instagram



5- Applications diverses : Mock-up : Articles promotionnels



